

Les pratiques innovantes de sensibilisation au tri à la source des matières résiduelles

Catherine Dionne, candidate à la maîtrise en sociologie, UQÀM.

Résumé

Ce projet porte sur les pratiques innovantes de sensibilisation au tri des matières résiduelles. Plus spécifiquement, il nous a permis de connaître les éléments qui constituent le processus de conception des pratiques de sensibilisation et de mieux comprendre ce que les agents identifient comme « innovant » au sein de ces pratiques. Nous avons interrogé 15 agents de sensibilisation sur leur vision de l'innovation, sur ce qu'ils considèrent innovant en termes de pratique de sensibilisation et avons recensé leurs pratiques dites « innovantes ». Il nous a ainsi été possible de décrire la spécificité de ces pratiques et de remettre au centre de la réflexion les acteurs la pratique que sont les agents de sensibilisation. Les résultats obtenus nous ont orientés vers la production d'une fiche descriptive de la « pratique de sensibilisation innovante idéale », qui synthétise les caractéristiques communes recensées d'approches innovantes s'étant démarquées et ayant apportées des résultats significatifs dans leur milieu. La recherche a pu établir un ensemble de critères jugés essentiels dans la mise en place des pratiques de sensibilisation au tri des matières résiduelles pour les intégrer dans une démarche d'innovation sociale.

Contexte et objectif de la recherche

En mars 2011, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs adopte une nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Cette politique comprend un plan d'action pour la période 2010-2015 qui définit une cible de 60% de détournement de l'enfouissement des matières résiduelles organiques, et le bannissement de leur enfouissement d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, les municipalités du Québec vont principalement opter pour la mise en place d'une collecte de troisième voie, ce qui nécessitera un tri à la source des matières résiduelles organiques et un grand effort de sensibilisation des citoyens au tri de leurs matières résiduelles. Pour supporter ce tri à la source, de grands efforts de sensibilisation des citoyens ont été, et devront être mis en œuvre.

Les recherches conduites sur le tri à la source des matières résiduelles portent principalement sur les quantités de matières détournées, la performance de la collecte (Éco Entreprises Québec, 2008, Resse, 2003) ou encore sur les motivations et contraintes des citoyens en tant que récepteurs du message des campagnes de sensibilisation (Picard, 2008; Hutchinson, 2003). Dans ces recherches, le rôle de l'agent de sensibilisation est peu abordé. Pourtant, une compréhension de la pratique en matière de sensibilisation au tri à la source et du rôle des agents de sensibilisation dans celle-ci est capitale (Schultz *et al.*, 1995), car les agents de sensibilisation sont au point de convergence entre les nouvelles demandes socio-environnementales, portées par les groupes citoyens et environnementaux, et les exigences d'efficacité et de performance exigées par les institutions publiques que sont les ministères et les municipalités (Boutard, 2002).

Cette étude prend appui sur les agents de sensibilisation et décrit les représentations sociales qu'ils associent à leur pratique lorsque celle-ci s'inscrit dans un contexte d'innovation. L'objectif poursuivi a été d'élaborer un portrait type de la pratique idéale en sensibilisation au tri à la source des matières résiduelles. Les sous-objectifs sont :

- Recenser et décrire les pratiques innovantes en sensibilisation au tri à la source des matières résiduelles.
- Décrire les représentations sociales sous-jacentes à ces pratiques innovantes de sensibilisation au tri à la source des matières résiduelles et leur influence sur la pratique.
- Identifier les facteurs de réussite et les freins à la réussite de ces pratiques innovantes.
- Documenter le rôle des agents de sensibilisation.

Méthodologie

L'approche qualitative retenue s'appuie sur l'analyse de contenu de 15 entrevues semi-dirigées réalisées auprès d'agents de sensibilisation. Ces agents ont été ciblés en fonction de critères territoriaux (régional et urbain), et de leur milieu d'intervention (municipal, OBNL, éco-quartier) afin de rendre compte des différents contextes imposés à la pratique de sensibilisation au tri des matières résiduelles au Québec.

Résultats

La recherche a permis de recenser 39 pratiques considérées comme innovantes par les agents de sensibilisation. La description des données a abordé dix aspects de la pratique de la sensibilisation au tri à la source des matières résiduelles : la vision de l'innovation des agents, les pratiques innovantes au tri à la source des matières résiduelles, le contexte d'émergence des pratiques, les publics cibles, les comportements ciblés, les facteurs de succès, les difficultés d'implantation, les modes de rétroaction et de suivi des pratiques, l'innovation dans les pratiques et le rôle de l'agent de sensibilisation. Selon les résultats obtenus, il semble que la présence de certains éléments, lorsque réunis, semble avoir un impact positif sur les pratiques de sensibilisation où on les retrouve. La pratique innovante de sensibilisation « idéale », selon la recension effectuée, se décline selon six principaux critères.

Les caractéristiques de la pratique de sensibilisation innovante « idéale »

- 1- D'abord, elle est le plus souvent **active**, reposant sur la mise en action du public cible. Non seulement le citoyen reçoit l'information, il la met en pratique avec des intervenants afin d'intégrer rapidement le comportement souhaité.
- 2- La pratique est aussi **engageante** pour l'individu. Celui-ci fixe des objectifs, s'engage à les atteindre et à maintenir le comportement. Cet engagement est volontaire mais fortement stimulé par l'agent.
- 3- La pratique « idéale » **émerge du dialogue entre la collectivité, les institutions et les agents de sensibilisation**. Cette collaboration facilite l'appropriation sociale des pratiques de sensibilisation et permet d'assurer que les initiatives mises en œuvre

- répondent aux besoins des collectivités, malgré un contexte de ressources économiques, matérielles ou humaines parfois limitées.
- 4- Elle s'adresse également à des **publics cibles « ciblés »** et s'adapte à leurs différences : elle ne tient pas un discours général pour un citoyen générique.
 - 5- La pratique « idéale » s'appuie sur un message **scientifiquement validé, vulgarisé** et adapté au public cible, qui est diffusé à travers des canaux multiples dans le but de favoriser l'action et l'engagement du citoyen.
 - 6- Finalement, elle **met en place des outils de rétroaction et de suivi** pour évoluer en fonction des publics cibles, des discours et des objectifs de détournement, atteints ou non.

L'analyse a permis de décrire les représentations sociales portées par les agents pour chacun des aspects de la pratique recensés. Six catégories de facteurs de succès et six catégories de freins à l'implantation des pratiques ont été identifiés. Le rôle des agents a quant à lui été analysé de manière transversale. Cette analyse nous a permis de confirmer les propos de Boutard (2002) sur le rôle des agents de sensibilisation, en démontrant qu'ils se représentent comme des agents de liaison entre les collectivités et les institutions, en plus d'envisager également leur rôle comme celui d'un prestataire de service. Enfin, l'analyse du discours des agents sur les pratiques innovantes recensées nous a permis d'identifier les caractéristiques d'une pratique de sensibilisation « idéale » et d'évaluer le potentiel du cadre qu'offre l'innovation sociale pour le développement de la pratique.

Références

- BOUTARD, A. (2002). « L'intervenant en éducation relative à l'environnement, un partenaire à privilégier » dans *Éducation relative à l'environnement*. Vol.3 : 199-205.
- ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC. (2008). *Les bonnes pratiques de collecte sélective*. Montréal : Éco Entreprise Québec.
- HUTCHINSON, M. (2003). *Déterminants de la participation des citoyens aux différents services de récupération des matières recyclables*. Rapport déposé à Recyc-Québec le 16 juillet 2003.
- PICARD, M.-C. (2008). *Système de gestion des matières résiduelles : Recommandations pour favoriser l'implication du participant*. Essai de maîtrise. Centre universitaire de formation en environnement, Université de Sherbrooke.
- Québec. (2011). *Politique Québécoise de gestion des matières résiduelles : Plan d'action 2011-2015 : allier économie et environnement*. Québec: Développement durable, environnement et parcs Québec.
- RESSE, A. (2003). « Bilan des performances de la collecte sélective des emballages et des biodéchets pour une commune à caractère péri-urbain : la Communauté de commune de la Villedieu du Clain. » dans *Ingénierie*. No.36 : 29-42.
- SCHULTZ, P. *et al.* (1995). « Who Recycles and When? A Review of Personal and Situational Factors. », *Journal of Environmental Psychology*. No. 15 : 105-121.